

Titre :

Politique interne des Services de logement, Département des Services sociaux,
rémunération des personnes liaison

Politique no. :

SL 003

Révisions :

Le 29 décembre 2021

Le 1er janvier 2022

Date d'entrée en vigueur :

Le 10 décembre 2004

S'applique à :

La politique et les procédures énoncées dans le présent document s'appliquent
aux fournisseurs de logements suivants :

* Logement social

Table des matières

Objectif de la politique..... 3

Contexte..... 3

Procédure 3

Questions..... 3

Annexe A..... 4

Annexe B..... 5

Objectif de la politique

Cette politique vise à inciter les locataires à agir à titre de personne-liaison dans tous les projets à appartements.

Contexte

Dans le passé, la Commission de logement de Prescott et Russell rémunérait les personnes-liaison en argent comptant en échange de leurs services. Depuis le transfert à la Corporation des Comtés unis de Prescott et Russell, le département des Finances doit maintenant tenir compte de cette forme de rémunération et émettre des formulaires T4 aux personnes-liaisons.

De plus, les personnes-liaison se voient ajouter ce montant dans le calcul de leur loyer. Puisque le salaire d'incitation est devenu désuet, il nous est de plus en plus difficile d'intéresser les locataires à jouer le rôle de personne-liaison.

Le service du logement social doit modifier la mesure d'incitation des personnes-liaison de la façon suivante :

Procédure

Les personnes-liaison qui accepteront la description de tâches à l'Annexe A recevront une diminution de 100,00 \$ par mois sur le montant du loyer qu'ils paieraient normalement.

Les personnes-liaison devront aussi signer une déclaration solennelle de confidentialité (Annexe B).

La commis au calcul du loyer tiendra compte de toutes les personnes-liaison et apportera cette réduction à ces dernières à compter du 1^{er} janvier 2005.

Questions

Si vous avez des questions sur ce document, veuillez contacter le gérant des services de logement des Comtés unis de Prescott et Russell.

APPROUVÉE PAR : Copie originale signée par Sylvie Millette

DATE : _____

Annexe A

ENTENTE

POSTE : PERSONNE-LIAISON

CONDITIONS SUIVANTES :

1. Vous serez rémunéré/e sur une base contractuelle pour les services rendus au taux de 100 \$ par mois. Le montant de 100 \$ sera déduit du montant de votre loyer mensuel.
2. Tâches à accomplir en tant que personne-liaison des Services de logement :
 - ◆ Signaler les problèmes d'entretien au service des bâtiments et ingénierie ;
 - ◆ Vérifier que les portes soient verrouillées ;
 - ◆ Assister en cas d'alarme à feu ;
 - ◆ Donner accès à votre téléphone au personnel des Services de logement ;
 - ◆ Distribuer des notes aux résidents et/ou afficher des notes au tableau ;
 - ◆ Aviser les locataires ayant un véhicule de la venue de l'entrepreneur responsable du déneigement.
 - ◆ Donner accès à la remise aux locataires
 - ◆ Toute autre tâche reliée.
3. Quel que soit le nombre d'alarmes à feu ou de fois que nous aurons utilisé votre téléphone, le taux de 100,00 \$ par mois sera maintenu à moins d'avis contraire par écrit.

En signant ce document, j'accepte toutes les conditions ci-haut mentionnées.

Signature (Agente de relations communautaires)

Date

Signature (personne-liaison)

Date

Témoin

Date

Annexe B

DÉCLARATION SOLENNELLE DE CONFIDENTIALITÉ

Je, _____ du _____
dans le comté de Prescott et Russell, dans la province de l'Ontario, promets d'accomplir
fidèlement et honnêtement les devoirs qui m'incomberont.

À titre de personne-liaison des Services de logement pour la Corporation des Comtés
unis de Prescott et Russell, je suis avisée qu'il se peut que je prenne connaissance
et/ou reçoive des informations personnelles et/ou confidentielles. De ce fait, je
m'engage pendant la durée de mes **tâches** et par la suite à faire preuve de la discrétion
la plus absolue sur toutes les affaires de la Corporation dans les relations avec son
personnel ou les membres du grand public.

De plus, je ne divulguerai sous aucun prétexte, pendant la durée des **tâches à accomplir**
ou par la suite, les informations acquises concernant les **Services de logement**, les
locataires de l'immeuble et son personnel et les membres du grand public faisant affaire
avec eux, et ce, à moins d'être autorisé **par le personnel des Services de logement** ou
lorsque requis par la loi.

Je déclare que les faits ci-dessus sont véridiques, au meilleur de mes connaissances, et
lui reconnais toute la valeur et les effets d'un serment en vertu de la *Loi sur la preuve du
Canada*.

Personne-liaison

DÉCLARÉ devant moi, à _____
dans le comté de _____
ce _____ jour du mois de _____ 2022

Témoin, personnel des Services de logement